
COMMUNE DE
FARGES LES MÂCON

Tél/Fax : 03 85 40 51 00
Email : fargeslesmacon@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 29 JUIN 2026 à 20h00

PROCES VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf du mois de Juin, à vingt heures ; en application du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de FARGES Lès MÂCON, sous la présidence de Monsieur Alexandre GIROD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/06/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers municipaux présents : 8

Nombre de conseillers municipaux absents : 3

Nombre de conseillers municipaux représentés : 0

Présents : Monsieur Marc BORREL, Madame Audrey LAPIN, Monsieur Jacques MOMMESSIN, Monsieur Jean-Jacques PERRUSSET, Madame Rébecca SATSIK, Monsieur Valéry STASI, Madame Isabelle VILLEDIEU.

Excusés :

Absent : Madame Carole BENHAMOU, Madame Laure BOURLOT, Monsieur Jonathan CORDIER

Secrétaire de séance : Monsieur Marc BORREL

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la précédente séance du 03/06/2026.

Devis travaux église

Entreprise DEBOST : 6 080 €HT intervention début Juillet

Entreprise VERCELLI : 5 922 €HT intervention mi-juillet

Délibération : Validation du Devis de M. DEBOST pour les travaux de Protection du Clocher de l'Eglise.

Retrait délibération DE-009-2026 demandé par la Préfecture

Objet : délégation des fonctions du maire

Sur 30 délégations rédigées lors d'un précédent conseil, 5 n'étaient pas conformes aux attentes de la préfecture.

Délibération : Validation du retrait de la délibération DE-009-2026 par le Conseil Municipal

Nouvelle délibération délégation des fonctions au Maire

Rédaction des nouvelles délégations des fonctions du maire, délibération à consulter en mairie.

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Retrait délibération DE-010-2026 demandé par la Préfecture

Objet : délégation au sein du SYDESL

2 délégués suppléants avaient été nommés lors d'un précédent conseil, alors que 1 seul est demandé.

Délibération : Validation du retrait de la délibération DE-010-2026 par le Conseil Municipal

Nouvelle délibération pour désignation de délégués au sein du SYDESL

Titulaires : Mme Carole BENHAMOU, M. Alexandre GIROD

Suppléants : M. Jacques MOMMESSIN

Délibération : Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Demande de subvention pour la réparation du clocher auprès du Département de Saône & Loire « Direction des Archives et du Patrimoine Culturel - Mission Patrimoine ».

Délibération : Autorisation du Conseil Municipal à l'unanimité pour demander une subvention au département

Questions Diverses

Aménagement voirie

Réserves posées pour malversations sur la phase 1.

La fin des travaux de la phase 1 (pose résine, barrières...) sera réalisée après la Protection du clocher.

L'arrêté municipal sera reconduit pour interdire la circulation et le parking le temps de séchage de la résine.

Pour la Phase 2, suite à une rencontre de la DRI, un rétrécissement de la voie de circulation avec un prolongement de la voie piétonne est proposé. Les nouvelles technologies GPS permettent de connaître les vitesses des voitures dans notre village. Un comparatif avant et après travaux permettra de définir d'autres actions si besoin.

Radar pédagogique

En panne, il n'est pas jugé utile pour l'instant de le remplacer.

Piano salle des fêtes

Devis de 1362 Euros accepté pour la mise en place d'un allumage électronique des feux et fours et remplacement des joints d'étanchéité des fours permettant une meilleure préhension du matériel par les locataires.

Chaudière de l'ensemble communale

Nouveau contrat d'entretien signé avec Gamma Therm.

Sécurisation City stade

Devis poteaux reçus. Dans l'attente de devis pour les filets de protection.

Défibrillateur

Vérifié et agréé, avec une remarque sur l'exposition au soleil, qui mériterait une protection.

Hébergement d'urgence

Suite au dernier incendie qui aurait nécessité un relogement temporaire par sécurité, le Conseil Municipal décide de lister les hébergements potentiels qui acceptent aussi les animaux, afin de pouvoir proposer des lieux en cas de besoin.

Cimetière

Pour répondre à l'obligation d'avoir un nombre suffisant de places disponibles, le Conseil décide de faire un état des lieux et envisage l'agrandissement en cas de nécessité.

Cantonnier

Recrutement d'un jeune Cantonnier (Matiss LEGROS) du 1er juillet au 14 août (3 j/semaine) pour l'entretien de la commune.

Stationnement des véhicules

Le stationnement sous les arbres, sur les pelouses publiques à l'entrée du village est toléré lors de cet épisode caniculaire. L'aménagement du village en phase 2, délimitera des places de parking qui seront seules autorisées.

Plantations d'arbres

Proposition d'étudier des plantations d'arbres sur le stade des fontaines pour le rendre plus attractif.

Report du Repas des voisins

Nous recherchons une date permettant de nous réunir au Stade des fontaines.

Canicule

Etude à faire pour la climatisation de la salle de réunion, afin de pouvoir accueillir des personnes fragiles en cas d'épisode caniculaire.

Etude à faire pour la création d'un coin fraîcheur au bord de Saône.

Accès à la déchetterie

Le cadenas de NOTRE déchetterie ayant disparu, un nouveau cadenas a été posé. La clé est disponible à la mairie aux heures d'ouverture et auprès de Monsieur le Maire, Valéry STASIAK ou Jacques MOMMESSIN.

Rappel de la réglementation pour le bruit dus aux travaux et au jardinage.

Lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h00 à

12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche de 10h00 à 12h00

N'oubliez pas de rejoindre nos réseaux sociaux !!!



https://www.instagram.com/farges_les_macon/



<https://www.facebook.com/profile.php?id=61577515915409>



Le Site internet arrive Bientôt !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h10